



## France Bleu Provence

Un cri d'alarme ce matin du directeur général de l'UNAPEI Alpes-Provence, association de représentation et de défense des intérêts des personnes handicapées mentales et de leur famille. Il est notre invité.

Bonjour Jean-Yves Le Franc. Merci d'être avec nous ce matin sur France Bleu Provence. Vous êtes très inquiet, l'UNAPEI fait partie de 12 associations qui travaillent dans le secteur médico-social dans les Bouches-du-Rhône et qui lancent donc un cri d'alarme. Vous avez tous le même problème : une très grosse difficulté pour trouver des salariés pour travailler, pour aider les personnes en situation de handicap. Pourquoi est-ce que ça coince aujourd'hui ?

Jean-Yves Le Franc : « *Il y a 2 phénomènes qui permettent d'expliquer les difficultés dans lesquelles nous rencontrons la possibilité de recruter. La première, c'est un côté obsolète de la convention collective de nos associations avec une rémunération qui ne correspond pas au niveau de qualifications et de compétences que l'on demande aux salariés. La deuxième difficulté est l'épuisement des personnes qui ont continué à accompagner l'ensemble des personnes accompagnées pendant la période de Covid et nous avons une très grande fatigabilité des personnes et donc un départ massif des personnes de nos institutions.* »

Et donc plus assez de bras, plus assez de personnel. Quel genre de poste manque t-il ? Il faut quel diplôme, quelles compétences pour répondre à ces offres ?

Jean-Yves Le Franc : « *La grande majorité, ce sont des paramédicaux qui ont bénéficié du SEGUR de la santé dans d'autres institutions et donc ils gagnent beaucoup plus que dans notre secteur, des paramédicaux, infirmiers ou aides-soignants... Et aussi toutes les personnes qui sont en lien en accompagnement direct. Aujourd'hui 400 postes sont vacants sur l'ensemble des 12 associations. Nous sommes très inquiets parce qu'en plus va arriver en début d'année, normalement, le SEGUR de la santé qui va générer un traitement inéquitable, puisque nous avons 2 financeurs principaux : le financeur représenté par l'état, qui lui devrait financer le SEGUR de la santé. Je rappelle que le SEGUR de la santé, c'est une revalorisation nette de 183€ pour certains métiers. Apparemment depuis hier, ce serait pour tous les métiers. Mais par contre nous avons d'autres financeurs qui sont les conseils départementaux, qui eux ne se sont toujours pas positionnés pour financer cette mesure.* »

Ce qui coince, si je vous entends bien, c'est les salaires trop bas, comme beaucoup de secteurs comme la restauration qui ont du mal à recruter.

Jean-Yves Le Franc : « *Pour vous donner un exemple concret, nous avons un moniteur d'ateliers, à qui nous proposons un salaire de 1350€ net par mois, à qui nous demandons 2 compétences. La première c'est la compétence technique pour accompagner les personnes en situation de handicap dans le travail. Cela peut être une compétence espace vert, d'électricité, de plomberie ou autre. La deuxième compétence est l'accompagnement, le savoir-faire pour accompagner le mieux possible les personnes*

*en situation de handicap dans les établissements liés à l'accompagnement au travail. Or à l'extérieur, quelqu'un qui aurait cette compétence du côté professionnel, il gagnerait plus que 1 350€.* »

Forcément, les personnes ne veulent pas venir, pourtant c'est des missions essentielles, il faut le rappeler pour les personnes en situation de handicap mais aussi pour les familles qui ont besoin de soutien. C'est postes vraiment très importants ?

Jean-Yves Le Franc : *« C'est très très important. Ce sont des personnes qui ont l'obligation d'avoir un accompagnement plus ou moins soutenu au quotidien en fonction des pathologies et du handicap. Si demain nous ne pouvons pas répondre à cette attente, on va les mettre dans des situations dramatiques. Nous avons malheureusement dû fermer un service, on va le rouvrir très rapidement parce qu'on a trouvé des solutions en interne. Mais quand les personnes ne sont pas accompagnées, elles se retrouvent toutes seules. Si elles ont la chance d'avoir une famille qui peut les accompagner, cela peut fonctionner un peu. Dès qu'il n'y a plus de familles, c'est catastrophique, ils sont en danger. »*

D'où l'urgence ce matin et votre cri d'alarme, cette demande de revalorisation des salaires dans votre secteur.